## Arrêté n° 2007-131/GNC du 11 janvier 2007

fixant la liste des formations ouvrant droit au bénéfice d'une bonification d'ancienneté en application de l'article 25 de la délibération n° 29/CP du 6 octobre 2006 portant statut particulier des corps de surveillants et d'adjoints d'éducation du cadre des personnels d'éducation et de surveillance de Nouvelle-Calédonie

Historique:

Créé par Arrêté n° 2007-131/GNC du 11 janvier 2007

fixant la liste des formations ouvrant droit au bénéfice d'une bonification d'ancienneté en application de l'article 25 de la délibération n° 29/CP du 6 octobre 2006 portant statut particulier des corps de surveillants et d'adjoints d'éducation du cadre des personnels d'éducation et de surveillance de Nouvelle-Calédonie. JONC du 16 janvier 2007 page 265

## **Article 1er**

La liste des diplômes, titres, examens ou attestations ouvrant droit au bénéfice d'une bonification d'ancienneté, ainsi que la durée de ladite bonification exprimée en nombre de mois sont fixés comme suit :

Liste des diplômes, titres, examens ou attestations	Durée de la bonification d'ancienneté correspondante
- Diplôme d'état relatif aux fonctions d'animation (DEFA)	6 mois
- Brevet d'état d'animateur technicien en éducation populaire (BEATEP) ou du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS)	5 mois
<ul> <li>Brevet d'aptitude professionnelle d'aide animateur (BAPAAT).</li> <li>Diplôme d'animateur de proximité (DAP)</li> </ul>	4 mois
- Brevet d'aptitude à l'animation socio-éducative (BASE), - Brevet d'aptitude aux fonctions de directeurs de centre de vacances et de loisirs (BAFD)	3 mois

Arrêté n° 2007-131/GNC du 11 janvier 2007

<ul> <li>Monitorat de sauveteur secouriste du travail (SST),</li> <li>Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs de centre de vacances (BAFA)</li> </ul>	2 mois
- Certificat de formation aux activités de premiers secours en équipe (CFAPSE)	1 mois
Avoir suivi avec succès les modules de formation suivants assurés par l'association calédonienne pour l'animation et la formation (ACAF) :	2 modules suivis =1 mois
Module 1: la connaissance des publics	
Module 2 : les problématiques jeunesse	
Module 3: la vie en groupe	
Module 4 : éducation et multiculturalité	
Module 5 : le travail en équipe	
Module 6: monter des partenariats	
Module 7: améliorer sa communication	
Module 8 : pédagogie et réussite scolaire	
Module 9: monter un projet pédagogique annuel	
Module 10: méthodologie du montage d'actions	
Module 11 : le développement d'activités culturelles	